

Chronologie : la Provence au Moyen Age

843 : Au moment du partage de Verdun en 843 entre les trois petits-fils de Charlemagne, la Provence fait partie de la *Francia media* attribuée à l'empereur Lothaire 1^{er} ; cette dernière s'étend de la Frise à l'Italie du Nord ; son existence est éphémère car elle se disloque rapidement.

879 : Sur les ruines de la *Francia media* apparaît en 879 un royaume d'Arles qui s'étend du Doubs aux rives de la Méditerranée.

947 : Au sein de ce royaume est créé le comté de Provence transmissible par voie héréditaire ; il est confié à Boson II qui en reçoit l'investiture du roi d'Arles Conrad.

1034 : Le dernier roi d'Arles, Rodolphe III, étant mort sans héritier, l'empereur du Saint-Empire, Conrad, hérite de son royaume et, donc, du comté de Provence.

1112 : Le comté de Provence échoit à une femme, Douce, qui épouse le comte de Barcelone Raymond-Béranger et lui fait don de ses droits. La tutelle de la maison de Barcelone dure 134 ans.

1246 : Le comté de Provence passe aux mains de la maison d'Anjou lorsque la comtesse de Provence, Béatrice, épouse Charles d'Anjou, frère du roi de France, Louis IX. Charles d'Anjou agrandit ses possessions provençales en s'emparant d'une partie du comté de Vintimille en 1258 (Tende, La Brigue, Saorge, Sospel...) ; il devient également, en 1263, roi de Naples et de Sicile par la volonté du pape.

1382 : La reine Jeanne, comtesse de Provence et reine de Naples décède ce qui provoque une guerre de succession qui oppose les partisans des Duras (regroupés dans l'Union d'Aix) et ceux des Anjou ; ces derniers finissent par s'imposer en 1387 et Louis II d'Anjou devient comte de Provence.

1388 : A l'est du Var, le pays niçois, resté longtemps partisan des Duras, se place alors sous la protection du comte de Savoie Amédée VII ; c'est la dédition à la Savoie. La région de Nice devient, au sein du comté de Savoie les « Terres neuves de Provence » (puis le comté de Nice en 1526).

1419 : La régente du comté de Provence, Yolande d'Aragon, ratifie la sécession volontaire du pays niçois par une renonciation officielle.

1480 : le comte de Provence René d'Anjou, le « bon roi René », décède et lègue ses Etats à son neveu Charles qui meurt quelques mois plus tard.

1481 : La Provence est léguée au roi de France Louis XI ; le 15 janvier 1482, les Etats de Provence acceptent l'union de la France et de la Provence.